

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



APPRENTISSAGE

1050 heures en centre de formation sur 2 ans De Septembre à Août

Objectif métier

Le(la) titulaire du diplôme exerce son activité dans une entreprise privée du paysage ou en collectivité territoriale et peut devenir chef d'équipe.

Il(elle) participe à la conduite des chantiers d'aménagements paysagers : il(elle) prépare, organise, exécute les travaux prévus. Il(elle) maîtrise les techniques nécessaires à la réalisation d'un espace paysager : lecture de plans, préparation de terrain, construction d'éléments du jardin. Il(elle) établit le calendrier d'entretien des espaces paysagers.



Objectifs pédagogiques

Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage Préparer le travail et assurer la coordination sur un chantier Installer et maintenir la composante végétale d'un aménagement dans une perspective agro écologique

Mettre en place des infrastructures paysagères et les entretenir

Contenu de formation

Agronomie, écologie, agro systèmes, connaissance des végétaux Topographie, connaissance des matériaux

Utilisation des matériels et équipements

Conduite de chantier de mise en place et d'entretien des végétaux et des infrastructures paysagères

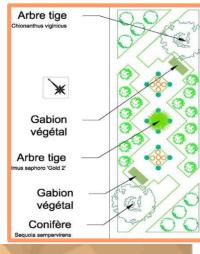
Fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers

Enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers Gestion durable dans les jardins et espaces verts

Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagements paysagers







Rémunération de l'apprenti

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti

CFA ECB - UFA KERPLOUZ LASALLE

Route du Bono – BP 40417 ● 56404 AURAY CEDEX

Tél : 02.97.24.34.45 ● E-mail : apprentissage-FC@kerplouz.com



Modalités pratique

Public concerné	■ Tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus
Prérequis	■ Être titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum
Recrutement	 Recrutement lors des Portes Ouvertes et sur demande de Rendez vous Test de positionnement Etude du dossier Entretien individuel pour vérifier le projet professionnel et la motivation
Durée en centre de formation et en entreprise	1050 heures en centre de formation sur 2 ans Environ 32 semaines par an en entreprise, congés payés déduits Possibilité de parcours en 1 an (nous consulter)
Lieu de formation	Centre de Formation KERPLOUZ LASALLE AURAY
Particularité du centre	 Suivi en entreprise Participation aux concours (apprentis, reconnaissance des végétaux) Plateaux techniques Participation à des manifestations aménagements paysagers
Evaluation de la formation	Unités Capitalisables (UC)Evaluation en situation professionnelle
Validation	 Présentation au diplôme de niveau 4 Attestation blocs de compétences
Poursuite de formation possible	 BTSA Aménagements Paysagers Certificat de Qualification Professionnelle
Prise en charge	 Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
Accessibilité (L) (I) (I) (I) (I) (I) (I) (I)	La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités d'accueil.
Renseignements et Inscriptions	Téléphone : 02 97 24 34 45 Adresse électronique : apprentissage-FC@kerplouz.com





CFA ECB - UFA KERPLOUZ LASALLE

Route du Bono – BP 40417 ● 56404 AURAY CEDEX

Tél : 02 97 24 34 45 ● E-mail : apprentissage-FC@kerplouz